

*TERRES D'ARMOR HABITAT, premier bailleur social des Côtes d'Armor, proposera à la location, en janvier 2024, 4 nouveaux logements sociaux à Lantic, rue de la Mer, au sein du Domaine des Terres Neuvas. Cette opération est la première de l'Office sur la commune.*

Les tous premiers logements du bailleur social TERRE D'ARMOR HABITAT sur la commune de Lantic sortent de terre. Il s'agit de 4 appartements de type 4 en semi-collectifs. Ils seront proposés à la location début janvier 2024, à partir de 443,05 €\*.

Les logements sont construits conformément à la Réglementation Thermique RT 2012. Cette opération fait l'objet d'une acquisition dans le cadre d'une VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) auprès de la SCCV Le Quéré (IPCS).

## **Offrir des logements basse consommation**

Les quatre logements bénéficient d'un espace extérieur privatif, un jardin pour les logements en rez-de-chaussée et un balcon pour ceux à l'étage. Tous les logements sont équipés d'une VMC simple flux hygro-réglable type B permettant le renouvellement de l'air en fonction des besoins réels et d'une chaudière individuelle au gaz propane. TERRES D'ARMOR HABITAT engage systématiquement une démarche d'éco-énergie pour rendre l'habitat basse consommation accessible à tous et permettre aux résidents de réaliser de substantielles économies. 6 places de stationnement sont mises à disposition des résidents.

Le coût de l'opération s'élève à 631 211 € TTC, financé à 15% par TERRES D'ARMOR HABITAT sur fonds propres et à 72 % via les prêts bancaires Banque des Territoires. La commune de Lantic et Saint-Brieuc Armor Agglomération participent chacune à hauteur de 31 000 €, l'État pour 12 794 € et Action Logement pour 4 500 €.

## **Mise en location en janvier 2024**

La mise en location des 4 logements est prévue en janvier 2024. La Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements se réunira au mois d'octobre pour étudier les demandes et attribuer les logements. Les dossiers de demande de logement sont à déposer avant le 30 septembre. En Côtes d'Armor, 70% de la population est éligible à un logement social. Toute demande de logement social peut être complétée en ligne sur le site internet [tah-location.bzh](http://tah-location.bzh) ou en retirant un dossier à l'agence TERRES D'ARMOR HABITAT Baie d'Armor, 24 rue Alain Colas à Trégueux.

**Renseignements : Tél. 02 96 62 20 90 - [agence-baie-d-armor@terresdarmorhabitat.bzh](mailto:agence-baie-d-armor@terresdarmorhabitat.bzh)**

\* hors charges – soumis aux conditions de ressources